

# VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?

ACCIDENT



Le coût des soins sera supporté par l'assurance  
du responsable et non par la collectivité

Déclarez-le  
toujours à votre  
médecin et à  
l'Assurance  
Maladie !

Un numéro tout simple  
pour nous joindre

**36 46**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

www.lilassurateur.com

**"Ensemble,  
préservons notre système de santé !"**

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance  
Maladie**

MORBIHAN